



SETCa
FGTB

SCP 318.01

Enfin le statut d'employé pour l'aide familial·e !

L'aide familial e occupe une fonction centrale dans l'accompagnement des personnes au domicile afin que ces dernières restent actrices de leur vie quotidienne. Son rôle social est fondamental et il doit être valorisé. Depuis longtemps déjà, le SETCa revendique le statut d'employé pour les travailleurs.euses de ce secteur. Bonne nouvelle : une première étape en ce sens sera prochainement franchie !

Un pas vers le statut d'employé dès ce 1^{er} janvier 2019

Le budget AVIQ prévoit 3 millions d'euros pour le passage de l'aide familial·e vers le statut d'employé à partir du 1^{er} janvier 2019 ! Le SETCa se réjouit de ce premier pas. Il sera pleinement satisfait lorsque le statut employé sera entièrement harmonisé.

Les interlocuteurs sociaux doivent encore discuter des modalités pratiques pour réaliser ce passage vers le statut employé.

Discussions autour de l'assurance autonomie

D'autres points sont également en négociation avec le Cabinet de la Ministre Greoli et les interlocuteurs sociaux (syndicats et employeurs) dans le cadre de la mise en place de l'assurance autonomie.

Quels sont ces autres points de discussion ?

- La mise en place de l'assurance autonomie et ses implications dans l'organisation des services d'aide aux familles
- La définition des métiers d'aide familial·e, de garde à domicile et d'aide ménager·e dans la réglementation sectorielle : Le SETCa est attentif à ce que chaque métier soit valorisé et reconnu dans sa spécificité !
- La formation du personnel d'encadrement social et administratif et des prestataires de l'aide : faire en sorte que les travailleurs.euses soient

Syndicat des employés, techniciens et cadres



SETCa
FGTB

suffisamment formé·e·s et outillé·e·s face aux évolutions du secteur (évolution des bénéficiaires, l'assurance autonomie, nouvelle échelle d'évaluation BELRAI,...).

- La fixation du barème du bénéficiaire, le maintien du financement des acquis sociaux (heures inconfortables, ancienneté, heures de formation, de réunion, ...)

Notre priorité est de vous représenter au mieux.

Vos délégués analysent chaque texte proposé par le cabinet, transmettent leurs remarques, leurs demandes d'amélioration ou objections. Nous les remercions pour ce précieux travail

Besoin d'infos supplémentaires ? Des inquiétudes à nous formuler quant à ces changements ? N'hésitez pas à contacter votre délégué·e syndical·e ou votre section régionale SETCa

Ensemble, on est plus fort·e·s !

SETCa Mons – 7000

Patrick Salvi

psalvi@setca-fgtb.be

Rue Chisaire 32-34

T. : 065/40.37.37



Syndicat des employés, techniciens et cadres
www.setca.org